

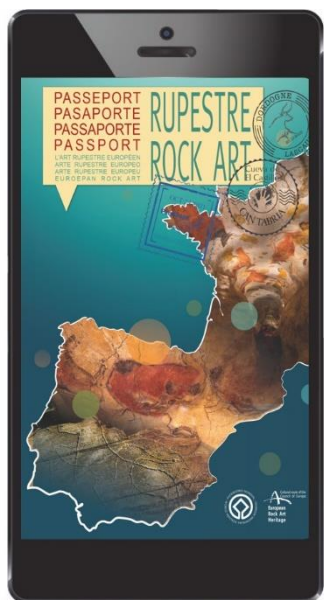


13/07/2021 – 12h00

Dordogne – Centre International de l'Art Pariétal Lascaux – Santander – Oviedo – Valladolid – Vila Nova de Foz Côa

## UN PASSEPORT RUPESTRE POUR VALORISER LE TOURISME CULTUREL AUTOUR DU PREMIER ART

Il s'agit d'une initiative conjointe des régions de : Dordogne (France), Cantabrie, Castille-et-León et Asturies (Espagne) et la Vallée du Côa (Portugal) visant à promouvoir le tourisme culturel autour de l'art paléolithique dans ces régions.



Les régions abritant les grottes et les sites à ciel ouvert proclamés au patrimoine mondial de l'UNESCO, dédiées au premier Art de l'humanité, l'Art du Paléolithique, travaillent ensemble depuis 2016 sur la conservation, la diffusion culturelle et les usages touristiques durables des sites ouverts au public dans le cadre du « Protocole de coopération en matière de patrimoine rupestre, territoires unis par l'Art premier ». <https://eupal.prehistour.eu>

Les institutions qui soutiennent ce protocole et leurs activités sont le Conseil départemental de la Dordogne, le Conseil des Universités, de l'Égalité, de la Culture et des Sports du Gouvernement de Cantabrie, le Conseil de la Culture, de la Politique linguistique et du Tourisme de la Principauté des Asturies, le Conseil de la Culture et du Tourisme du Conseil de Castilla et León et de la Fondation Côa Parque au Portugal. Toutes ces institutions ont lancé une initiative inédite pour promouvoir le tourisme culturel : le « Passeport rupestre pour le 1<sup>er</sup> Art ».

Cette initiative propose aux amoureux de la Préhistoire et de ses offres d'art rupestre, des services et des prix afin de stimuler la formation d'une authentique communauté d'amoureux du premier art de l'humanité" et le mouvement/échange de visiteurs entre les régions qui soutiennent l'initiative. De plus, le passeport permettra à ses promoteurs d'obtenir des statistiques d'intérêt sur la fidélité des visiteurs, leur évaluation de la qualité des visites, ou encore le trafic sur les réseaux sociaux des destinations, données qui contribueront à améliorer la qualité des services de médiation culturelle et touristique.

### Format double

Le Passeport Rupestre est un outil de collecte et de promotion culturelle qui se présente sous des formats physiques et virtuels, permettant aux voyageurs d'enregistrer leur visite dans les destinations rupestres des cinq régions. Ainsi, le passeport se présente sous deux formes (qui peuvent être complémentaires) :



D'une part, 10 000 passeports papier ont été imprimés sur les pages desquels seront apposés les cachets d'identification de chaque destination. Les tampons encreurs sont de différentes formes, couleurs et dessins, incluant toujours le logo ou la représentation rupestre identifiant la destination.

D'autre part, la société MOBENTE (<https://www.mobente.com/>) a développé, en collaboration avec le Réseau de développement rural cantabrique (<https://redcantabrarural.com>), un passeport virtuel au format APP pour Android et IOS. Dans cette application, en plus de pouvoir estampiller numériquement votre visite en flashant des QR codes situés dans les destinations, elle dispose d'informations sur les sites pouvant être visités et sur leur art rupestre. De même, l'APP nous permet d'évaluer les destinations, ainsi que de partager notre expérience sur les principaux réseaux sociaux.

Le passeport papier et sa version numérique APP ont été conçus en 4 langues : français, espagnol, portugais et anglais.

Ceux qui souhaitent obtenir le Passeport Rupestre sur papier peuvent le faire aux guichets et/ou points d'information des 32 sites affiliés. Pour sa part, l'APP est disponible, à la fois dans l'APP Store APPLE, et dans le Play Store ANDROID.

### Récompenses

L'accumulation d'enregistrements dans chacune des destinations vous permet d'obtenir des réductions, d'accéder aux promotions des établissements collaborateurs dans les régions situées autour des sites rupestres et de recevoir des cadeaux. Une fois que 10 tampons ont été obtenus (encre ou numérique), l'utilisateur peut demander un prix par courrier électronique, qui consistera en un livre ou un article de merchandising du site. Avec 5 tampons supplémentaires, un nouveau prix sera obtenu et, avec l'obtention des 32 tampons, l'utilisateur recevra un diplôme et un cadeau unique offert par les 5 entités.

Pour bénéficier des récompenses et du diplôme, il est nécessaire, dans le cas d'un passeport papier, d'envoyer une copie scannée des pages du passeport avec les tampons (indiquant le temps qu'il a fallu pour compléter la collecte des visites). Dans le cas de l'APP, elle dispose d'un programme pour demander directement les cadeaux lorsque les badges « cerf » (10 visites), « cheval » (15 visites) et bison (32 visites) sont obtenus ».

Il existe une adresse électronique et un service téléphonique pour les utilisateurs, gérés par l'unité technique de l'itinéraire culturel européen de l'art rupestre, basé dans le Réseau de développement rural de Cantabrie : [pasaporterupestre@prehistour.eu](mailto:pasaporterupestre@prehistour.eu)

### Unir les efforts autour du premier art

Le passeport rupestre est valable dans les destinations d'art rupestre des trois régions du sud-ouest de l'Europe adhérentes au protocole "territoires unis par le premier art", et plus précisément dans les destinations des régions de Dordogne (France), Cantabrie, Asturies et Castille et León (Espagne) et la Vallée du Côa (Portugal). Cependant, ce programme est ouvert et peut se développer à mesure que d'autres régions et destinations s'y joindront. La liste mise à jour des destinations rupestres concernées peut être consultée sur <https://eupal.prehistour.eu/>



L'art paléolithique compte 3 inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en Europe du Sud-Ouest : La vallée de la Vézère (Dordogne, France), Altamira et l'art paléolithique du nord de l'Espagne (Cantabrie et Asturies) et les sites rupestres à ciel ouvert de la vallée du Côa (Portugal) et Águeda (Salamanque, Castille et León, Espagne).

De plus, toutes ces destinations rupestres font également parties de l'Itinéraire Culturel « Chemins de l'art rupestre Préhistorique (CARP) du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/en/web/cultural-routes/prehistoric-rock-art-trails>).

Jusqu'à 32 destinations visitables dans ces 3 zones, aussi bien des sites rupestres (ou des répliques de ceux-ci), que des musées et des centres d'interprétation, ont été initialement affectés au Passeport rupestre :

### **DORDOGNE**

Centre International de l'Art Pariétal Lascaux  
Le Parc du Thot  
Pôle d'Interprétation de la Préhistoire  
Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord  
Grotte de Rouffignac  
Abri de Laugerie Basse

### **CANTABRIE**

Grotte de Covalanas  
Grotte de Cullalvera  
Grotte de Sopeña – Salitre II  
Musée d'Altamira  
Grotte de El Castille  
Grotte de Las Monedas  
Grotte de El Pendo  
Grotte de Hornos de la Peña  
Grotte de Chufín  
Musée de Préhistoire et d'Archéologie de Cantabrie (MUPAC)

### **ASTURIES**

Grotte de El Pindal  
Grotte de La Loja  
Grotte de Buxu  
Centre d'Art Rupestre Tito Bustillo  
Grotte de Tito Bustillo  
Centre d'Interprétation de La Covaciella  
Centre d'Interprétation et grotte de La Peña de Candamo  
Parc de la Préhistoire de Teverga

### **CASTILLE ET LEON**

Zone archéologique de Siega Verde  
Site d'Art Rupestre de Domingo García



Plaque de Villabe – Musée Numantino de Soria  
Plaques de La Peña de Estebanvela – Musée de Ségovie

#### VALLEE DU COA

Parc Archéologique de la Vallée du Côa : Musée du Côa  
Parc Archéologique de la Vallée du Côa : Penascosa  
Parc Archéologique de la Vallée du Côa : Ribeira de Piscos  
Parc Archéologique de la Vallée du Côa : Canada do Onferno

Dans chacun d'eux, il est possible de découvrir l'art des chasseurs de la dernière période glaciaire, développé entre -au moins- 40 000 et 10 000 ans avant notre ère.

**Contact en Dordogne :** Conseil départemental de la Dordogne - Service des Politiques Territoriales et Européennes – 05 53 02 48 16